

Mémoire présenté par le Groupe Le Sport est important dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministre des Finances

Janvier 2016

Résumé

Le Groupe Le Sport est important est un regroupement de personnes et d'organismes qui croient que le sport, pratiqué de façon éthique et respectueuse des valeurs dans des milieux sûrs, inclusifs et accueillants, et accompagné d'activité physique régulière et accessible (et des installations nécessaires à cette pratique), fait partie intégrante de la culture canadienne et du développement de notre population, des collectivités et de la nation. Nous avons réuni des représentants de plusieurs groupes actifs dans ce secteur afin de discuter de certains « enjeux globaux » qui touchent le secteur dans son ensemble. Le Comité olympique canadien, le Comité paralympique canadien, À nous le podium, l'Association canadienne des parcs et loisirs et ParticipACTION ont uni leurs efforts afin de présenter ce mémoire et de soumettre ces recommandations à votre attention. Ce mémoire se fonde sur les domaines d'intérêt prioritaires clés de plus de 80 organismes sportifs, de loisir et de promotion de l'activité physique représentés par le groupe *Le Sport est important*.

Ce mémoire mettra en relief les priorités et les mesures qui appuient les Canadiens (valides et handicapés) qui souhaitent être actifs physiquement de même que ceux qui poursuivent une trajectoire sportive d'élite – dans un but général d'amélioration de la santé, de bien-être et d'excellence.

Le mémoire soulignera l'importance du sport pour le Canada. Il insistera en outre sur le rôle de l'activité physique dans la santé des Canadiens et montrera comment un investissement accru de fonds destinés aux soins de santé dans des programmes de promotion de la santé et de l'activité physique permettra au bout du compte de réduire les coûts imputés aux budgets des soins de santé tant provinciaux que fédéral. Enfin, il fera valoir la nécessité d'investir dans la mise à niveau des infrastructures grâce auxquelles les Canadiens peuvent être actifs et participer à des activités sportives, ce qui renforce nos collectivités.

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux du sport ont approuvé en 2012 la *Politique canadienne du sport* à titre de feuille de route définissant l'orientation et les résultats souhaités pour le sport au Canada jusqu'en 2022 (*Politique canadienne du sport 2012*). Un certain nombre de groupes, y compris ParticipACTION, ont travaillé à l'initiative Canada Actif 20/20 afin de coordonner les initiatives misant sur l'activité physique pour améliorer la santé. Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du sport, de l'activité physique et des loisirs ont reconnu cette initiative le 13 février 2015. Dans une optique similaire, l'Association canadienne

des parcs et loisirs a produit un Cadre national des loisirs afin d'établir une nouvelle vision audacieuse de la capacité de parvenir au bien-être grâce aux loisirs. Les ministres provinciaux et territoriaux ont approuvé ce cadre aussi en février 2015.

Le présent mémoire traite directement de nombreux thèmes retenus aux fins des consultations prébudgétaires de cette année, c'est-à-dire le soutien de la classe moyenne, les besoins en infrastructures et la faisabilité.

Sport

On peut dire que le sport a changé notre pays, qu'il nous a tous inspirés et transportés. Nous sommes un pays plus fort grâce aux hommes et aux femmes, aux garçons et aux filles qui pratiquent un sport. En 2015, l'Année du sport a permis de mettre en relief le rôle puissant que le sport joue pour améliorer la vie des Canadiens de tous âges. Des collectivités à la grandeur du Canada ont tenu plusieurs manifestations sportives nationales et internationales de haut niveau, dont les Championnats du monde de hockey junior de la FIHG de 2015, les Jeux d'hiver du Canada, la Coupe du monde féminine de la FIFA et les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto. Ces manifestations et d'autres ont réuni des bénévoles locaux dans une cause commune et nourri notre sentiment de fierté nationale, tandis que nous encourageons nos athlètes d'élite dans ces célébrations du sport. Elles ont inculqué pour la vie un amour du sport et de l'activité physique à nos enfants et à nos adolescents.

Depuis la tenue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, le sport d'élite jouit de niveaux sans précédent de soutien de la part du gouvernement fédéral et de sources du secteur privé. Cette expérience positive pour l'édification de la nation que représentent Vancouver 2010 et l'approche « À nous le podium » confirme que la quête et l'atteinte d'un « objectif ambitieux » important sont nécessaires pour mettre au défi nos athlètes, nos entraîneurs et notre milieu sportif et gagner l'appui de la population canadienne. Toutefois, si le Canada veut maintenir ou augmenter son classement par rapport au reste du monde, d'autres investissements stratégiques doivent être faits pour suivre le rythme des autres pays. Nous avons montré que la chose est possible et nous avons clairement illustré les retombées que ces résultats produisent. La présentation réussie des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015, lors desquels le Canada a obtenu ses meilleurs résultats et un nombre record de médailles, témoigne de la validité de cette approche.

Investissements stratégiques

Sports d'équipe : Aux récents Jeux panaméricains, le Canada a gagné des médailles dans 13 des 16 sports d'équipe au programme. Ce succès a eu un énorme effet de catalyseur sur les taux de participation chez les jeunes. Toutefois, si le Canada veut rivaliser avec le reste du monde sur la scène plus grande que sont les Jeux olympiques et paralympiques, un soutien supplémentaire sera nécessaire pour continuer à augmenter nos chances de médailles dans les sports d'équipe. Investissement : 3 millions de dollars par an.

Entraîneurs et leadership technique : Pour permettre au Canada de continuer d'augmenter son classement, nous devons élever la qualité et la quantité d'entraîneurs à une étape plus précoce du

parcours de l'athlète de haut niveau. Un soutien accru est nécessaire pour former et employer plus d'entraîneurs à temps plein à des étapes cruciales du parcours de l'athlète de haut niveau. Investissement : 5 millions de dollars par an.

Recrutement et identification d'athlètes handicapés

Le Canada a été un pionnier de la première heure dans le mouvement paralympique et il continue d'élever la barre pour offrir des possibilités sûres, inclusives et accueillantes de faire du sport, mais il subit de plus en plus la concurrence d'autres pays qui investissent plus de ressources dans le recrutement et l'identification d'athlètes handicapés. Le Canada devra investir dans une stratégie plus ciblée pour élargir le bassin d'athlètes handicapés. Investissement : 1 million de dollars par an.

Recherche et innovation

Quand la victoire se décide en centimètres ou en millisecondes, la recherche et l'innovation peuvent souvent déterminer si on se retrouve ou non sur le podium. Le Canada a intensifié ses efforts en sciences et en innovation sportives, mais ceux-ci demeurent timides et peu viables. Investissement : 1 million de dollars par an.

En ayant à l'œil les podiums futurs, le gouvernement du Canada a renforcé son leadership déterminé afin d'aider à instaurer une nouvelle culture gagnante au Canada en augmentant son soutien financier durant cette Année du sport. Le budget de 2015 avait engagé de l'argent frais pour le développement de la prochaine génération de champions du Canada. Le bassin d'athlètes de ce niveau au Canada se rétrécit et cette situation est préoccupante. À compter de 2016-2017, le gouvernement du Canada s'est engagé à égaler à hauteur de 20 millions de dollars les investissements du secteur privé à l'appui d'athlètes qui sont à cinq ou huit ans de connaître le succès sur la scène olympique ou paralympique. **Il est plus crucial que jamais de donner suite à cet engagement.** Le succès aux prochains Jeux olympiques, paralympiques, du Commonwealth, panaméricains/parapanaméricains et aux prochains Championnats du monde en dépend. Les principaux partenaires dans le milieu du sport de haut niveau au Canada, notamment le Comité olympique canadien, le Comité paralympique canadien, l'Association canadienne des entraîneurs, Jeux du Commonwealth Canada, Sport Canada et À nous le podium, sont plus résolus que jamais à créer les conditions gagnantes pour les athlètes, les entraîneurs et les organisations sportives nationales du Canada. Nous savons que le sport peut être une force puissante de changement positif, qu'il peut contribuer à l'édification de la nation et nous inspirer tous à vivre une vie meilleure. **Le sport est important!**

Première recommandation

Que le gouvernement fédéral maintienne les niveaux de financement actuels, confirme l'engagement pris dans le budget de 2015 d'investir 20 millions de dollars sur quatre ans dans la prochaine génération de champions et envisage les investissements stratégiques supplémentaires mentionnés précédemment pour le sport de haut niveau. Investissement supplémentaire total pour ces recommandations : 10 millions de dollars par an.

Activité physique

Pour un Canada prospère et en santé, l'activité physique est la clé. Malheureusement, les Canadiens de tous âges ne font pas assez bouger leur corps pour obtenir les bienfaits de l'activité physique régulière, notamment la réduction du risque de maladies comme le diabète de type 2 et certains cancers, de meilleurs résultats en lecture et en mathématiques, une meilleure condition physique, plus de plaisir, un poids corporel sain, la confiance en soi, de nouvelles compétences et une meilleure santé mentaleⁱ.

La sédentarité coûte environ 6,8 milliards de dollars par an aux contribuables canadiens, ou 3,7 % des coûts des soins de santé. L'Institut canadien des actuaires (2013) nous avertit que d'ici l'an 2037, en supposant une augmentation annuelle de 3,5 %, 69 % des budgets de fonctionnement des provinces sera consacré aux soins de santé, en hausse par rapport à 44 % en 2013. Une partie de la solution à ce problème consiste à inciter les Canadiens à devenir plus actifs.

Si nous pouvions convaincre seulement 10 % des adultes canadiens de rester moins longtemps assis et de commencer à bouger plus, nous réduirions les coûts des soins de santé du Canada de 2,6 milliards de dollars et nous injecterions 7,5 milliards de dollars dans l'économie canadienne d'ici 2040ⁱⁱ. De surcroît, nous réduirions les maladies chroniques et sauverions 6 600 vies d'ici 2020; 85 % des Canadiens sont favorables à ce que les gouvernements consacrent une plus grande part du budget des soins de santé aux mesures préventivesⁱⁱⁱ.

Par ailleurs, lorsqu'il est utilisé à cette fin, le sport joue un rôle important dans le renforcement des collectivités par la réduction de la criminalité, l'intégration des nouveaux arrivants, la mobilisation des jeunes Autochtones, la revitalisation économique et la participation civique.

On estime que le gouvernement fédéral dépense 9 milliards de dollars en coûts de fonctionnement liés directement aux soins de santé (sans compter les transferts aux provinces et aux territoires). On estime aussi que 2 % de ce montant est consacré à la promotion de la santé et à des initiatives se rapportant à l'activité physique.

Un investissement accru de 1 % (90 millions de dollars) du budget fédéral total des soins de santé est nécessaire pour soutenir des initiatives de promotion d'un mode de vie sain et actif et de l'activité physique, compte tenu des économies de coûts réelles qui accompagneront l'accroissement du taux d'activité physique de la population. Nous avons besoin d'un investissement accru dans l'ensemble du secteur, et notamment d'engagements financiers pluriannuels pour assurer le financement stable d'organisations et de programmes exerçant un leadership en matière d'activité physique. Il s'agit selon nous d'un investissement minimum qui doit être fait dans la santé à long terme des Canadiens et de l'économie canadienne.

Avec un investissement accru, le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires et le secteur de l'activité physique au Canada pourraient s'employer activement à mettre en œuvre un **plan national de l'activité physique** détaillé qui engloberait les Canadiens handicapés et dont la nature et la portée seraient similaires à celles de la *Politique canadienne du sport* de 2012. Le plan établirait des objectifs quantifiables pour le pays, préconiserait des mesures fondées sur des données probantes, ciblerait des mesures prioritaires clés, tirerait parti des forces actuelles, établirait des stratégies pour combler les lacunes et ouvrirait la voie à des interventions et

évaluations concertées. Comme on le souligne dans *Canada Actif 20/20 – Une stratégie et un plan de changement pour accroître l'activité physique au Canada*, il n'existe pas de panacée pour augmenter l'activité physique chez tous les Canadiens : il faut des partenariats et des collaborations pour faire bouger les Canadiens.

Deuxième recommandation

Que le gouvernement fédéral augmente de 2 à 3 %, ou 90 millions de dollars, les crédits qu'il affecte à la promotion de la santé et de l'activité physique. Ces fonds serviraient à financer l'élaboration d'un plan national de l'activité physique concerté, au profit de tous les Canadiens, et à la promotion continue de l'activité physique par l'entremise d'organisations locales, provinciales et nationales compétentes.

¹ Jeunes en forme Canada. *Bulletin de l'activité physique chez les jeunes 2013. Conduisons-nous nos enfants à adopter des habitudes malsaines?*, Colley, R.C., Garriguet, D., Janssen, I., Craig, C.L., Clarke, J. et Tremblay, M.S., 2011. *Activité physique des adultes au Canada : résultats d'accélérométrie de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé de 2007-2009*, Statistique Canada, Rapports sur la santé, vol. 22, n° 1, n° 82-003-XPF au catalogue.

¹ Fares Bounajm, Thy Dinh, Louis Theriault, *Activons-nous! L'incidence économique d'une réduction de l'inactivité et de la sédentarité*, Conference Board du Canada, 24 octobre 2014

¹ Conseil de leadership pour la santé publique, 2013, *Planifier des plans d'envergure : le plan stratégique pour le secteur de la santé publique de l'Ontario*.
<https://news.ontario.ca/mohltc/fr/2013/04/planifier-des-plans-denvergure-le-plan-strategique-pour-le-secteur-de-la-sante-publique-de-lontario.html>.

¹ EPS Canada, *Actifs et engagés : Importance de l'éducation physique, de l'éducation à la santé et de l'activité physique aux yeux de la population canadienne*, Ottawa, EPS Canada, 2013.
http://www.eps-canada.ca/sites/default/files/news/03-01-13/actifs_et_engages_2013.pdf.

Infrastructure

Ce gouvernement a pris l'engagement d'augmenter l'investissement dans les infrastructures sociales, en accordant la priorité entres autres aux infrastructures récréatives.

Il est essentiel pour la santé des Canadiens et des collectivités qu'ils aient la possibilité, dans de bonnes conditions, de faire du sport, de l'activité physique et des loisirs. Tous les Canadiens méritent de jouir d'un accès équitable aux loisirs. Pourtant, bien des citoyens ne peuvent profiter des bienfaits pour la santé et des retombées sociales qui découlent de ces activités, pour les raisons suivantes :

1. la détérioration matérielle des infrastructures sportives et récréatives dans les collectivités à la grandeur du Canada;
2. le besoin accru, mais non comblé, de nouvelles infrastructures sportives et récréatives pour satisfaire les besoins d'une population grandissante, vieillissante et de plus en plus diversifiée.

Si nous voulons offrir aux Canadiens des possibilités de participer à des activités sportives, physiques et récréatives, nous devons aussi faire en sorte que les infrastructures nécessaires existent pour leur permettre de le faire. Actuellement, les infrastructures se sont détériorées au point où beaucoup de Canadiens ne peuvent prendre part à des activités qui leur donnent l'occasion de faire du sport, qui sont bénéfiques pour leur santé et qui génèrent des bienfaits sociaux.

D'après le récent *Bulletin de rendement des infrastructures canadiennes*, le coût de remplacement estimatif des installations sportives et récréatives au Canada qui sont en « très mauvais » ou en « mauvais » état s'élève à 9 milliards de dollars. Le *Bulletin de rendement* souligne aussi que le coût de remplacement des installations sportives et récréatives au Canada qui sont dans un état « passable » est de 14 milliards de dollars. Cependant, si nous agissons maintenant, ces dernières installations n'auront besoin que de réparations (au coût estimatif de 7 milliards de dollars) plutôt que de remplacement (au coût estimatif de 14 milliards de dollars). Pour résumer, le coût estimatif de réparation et de remplacement des installations sportives et récréatives s'élève actuellement à 16 milliards de dollars.

Toutefois, pour le présent cycle budgétaire, le Groupe Le Sport est important souscrit à la recommandation de l'Association canadienne des parcs et loisirs (partenaire du *Bulletin de rendement des infrastructures canadiennes*) et demande au gouvernement fédéral de faire un investissement important dans un premier fonds d'infrastructure qui serait réservé explicitement aux installations sportives et récréatives. Un fonds spécial est essentiel pour les travaux qui doivent être faits, car trop souvent par le passé, les besoins liés aux infrastructures sportives et récréatives ont été négligés au profit d'autres besoins en infrastructure. Comme pour les anciens programmes d'infrastructure, nous prévoyons que les coûts seraient partagés entre les administrations fédérale, provinciales et municipales. Cela étant, nous demandons un investissement fédéral de 3 milliards de dollars sur les deux prochaines années pour combler le besoin immédiat de 9 milliards de dollars de financement des infrastructures sportives et récréatives, étant entendu que ce financement devrait être maintenu dans les années ultérieures pour combler tous les besoins de remplacement et de réparation dans cette catégorie, à défaut de quoi les installations continueraient de se détériorer.

Par ailleurs, il est important de souligner que cette demande de financement ne comble pas le besoin d'installations supplémentaires nécessaires pour combler les besoins des populations grandissantes, vieillissantes et de plus en plus diversifiées dans les collectivités canadiennes.

Troisième recommandation

Que le gouvernement fédéral, donnant suite à la recommandation de l'Association canadienne des parcs et loisirs, incorpore dans le budget fédéral de 2016-2017 un engagement de 3 milliards de dollars sur les deux prochaines années, et qu'il s'associe ainsi avec les provinces, les territoires et les municipalités pour investir dans un programme d'infrastructure destiné explicitement à des projets d'installations sportives et récréatives.